



PRIX VARENNE DES JOURNALISTES **de la PRESSE QUOTIDIENNE NATIONALE**

• **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

Ce concours s'adresse à l'ensemble des journalistes professionnels, titulaires d'une carte professionnelle, salariés ou pigistes, dans un des titres de la Presse Quotidienne Nationale, ainsi qu'aux jeunes journalistes titulaires de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgés de 30 ans maximum.

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.
<https://www.fondationvarenne.fr>

Les dossiers sont constitués :

- d'un reportage publié entre **le 2 septembre 2023 et le 1^{er} septembre 2024**,
- **de la carte professionnelle (recto/verso ou bulletin)**
-
- **et devront être adressés avant le 15 septembre 2024 minuit.**
-
- Les journalistes peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal. Néanmoins, ceux-ci peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.

• **LE REPORTAGE**

- Le reportage (print ou web) présenté peut être un article court ou édito, enquête ou reportage, interview, portrait traitant de l'actualité politique, économique, sociale, sportive, culturelle, etc.,
- Le reportage (en un ou plusieurs volets) devra se présenter sous la forme d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document.

ATTENTION :

- Les candidats ne peuvent adresser qu'un seul reportage.
- Les lauréats du **PRIX VARENNE 2023** ne sont pas autorisés à participer à cette nouvelle édition.

• **DOTATION**

La dotation d'une valeur de 8000 € sera attribuée sous la forme de deux prix :

- **GRAND PRIX VARENNE 2024 : 5 000 €**
- **PRIX JEUNE JOURNALISTE** titulaire de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgé de 30 ans maximum : **3 000 €.**

INFORMATION/CONTACT :

Karine POUMEROL - TÉL. 04 44 05 04 38 – karine.poumerol@fondationvarenne.com